



AXE EXPLORATION INC. (société d'exploration)
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non-audité)
Trimestre clos le 31 décembre 2014

AXE EXPLORATION INC. (an exploration company)
CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS (unaudited)
Quarter ended December 31, 2014

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

États de la situation financière

États résumé intermédiaires des frais de prospection et d'évaluation

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires

CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Condensed Interim Statements of Evaluation and Exploration
Expenditures

Statements of net and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes

AXE EXPLORATION INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION

31 décembre 2014 / 30 septembre 2014
December 31, 2014/ September 30, 2014

	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	456 427	568 893	Cash and cash equivalents
Dépôts à terme (note 3)	1 543 273	1 557 058	Term deposits(Note 3)
Taxes de vente à recevoir	20 007	14 236	Sales tax receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	17 013	17 013	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
Avances à une société contrôlée par le président, sans intérêt	-	-	Advances to company controlled by the President, without interest
Frais payés d'avance	4 724	7 207	Prepaid expenses
Total des actifs courants	2 041 444	2 164 407	Total current assets
Actif non courant			Non current assets
Immobilisations corporelles (note 4)	97 496	96 907	Property, plant and equipment (Note 4)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	443 048	382 137	Exploration and evaluation assets (Note 5)
Total des actifs non courants	540 544	479 044	Total non-current assets
Total de l'actif	2 581 988	2 643 451	Total assets
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Dettes fournisseurs et autres créditrices	66 020	35 236	Trade and other payables
Dû à une société liée, sans intérêt (note 9)	-	-	Due to a related company, without interest (Note 9)
Autre passif	23 099	23 099	Other liability
Total des passifs courants	89 119	58 335	Total Current liabilities
Passif non courant			Non current liabilities
Passif d'impôts différés	-	-	Deferred income tax
Total du passif	89 119	58 335	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 8)	7 699 754	7 699 754	Capital stock (Note 8)
Bons de souscription	26 679	26 679	Warrants
Surplus d'apport	1 017 711	1 017 711	Contributed surplus
Déficit	(6 251 275)	(6 159 028)	Deficit
Total des capitaux propres	2 492 869	2 585 116	Total equity
Total du passif et des capitaux propres	2 581 988	2 643 451	Total liabilities and equity

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Claude Lavoie, Administrateur - Director

(s) Pascal Ducharme, Administrateur - Director

AXE EXPLORATION INC.

**ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
TRIMESTRES CLOS LES 31 DÉCEMBRE**

**STATEMENTS OF NET AND
COMPREHENSIVE LOSS
QUARTERS ENDED DECEMBER 31**

	2014	/	2013	
	\$		\$	
CHARGES				EXPENSES
Honoraires des consultants	38 751		52 500	Consultants fees
Honoraires professionnels	19 166		23 824	Professional fees
Frais généraux d'administration	19 013		27 760	General administrative expenses
Salaires et charges sociales	14 770		14 496	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6	-		620	Part XII.6 taxes
Rémunération et paiements à base d'actions	-		-	Share-based compensation
Inscription, régistariat et information aux actionnaires	2 979		3 342	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	2 483		1 552	Insurance
Frais environnementaux	-		-	Environmental fees
Dévaluation de propriétés minières	-		-	Writedown of mining properties
Amortissement des immobilisations corporelles	1 460		7 559	Amortization of property, plant and equipment
	<u>98 622</u>		<u>131 653</u>	
AUTRES				OTHERS
Revenu d'intérêts	<u>(6 375)</u>		<u>(8 832)</u>	Interest revenue
PERTE AVANT IMPÔTS	92 247		122 821	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Ajustements découlant de l'application des IFRS	<u>-</u>		<u>-</u>	IFRS Adjustments
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>92 247</u>		<u>122 821</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0.002</u>		<u>0.002</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

AXE EXPLORATION INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

	Capital- social / Capital stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 30 septembre 2014	7 699 754	26 679	1 017 711	(6 159 028)	2 585 116	Balance as at September 2014
Perte nette et perte globale de l'exercice				(92 247)	(92 247)	Net and comprehensive loss of the year
Options exercées dans le cadre du régime						Options exercised under the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription						Share issuances with warrants
Émission d'options						Brokers' options granted
Émission actions-accréditives						Issued of flow-trough shares
Bons de souscription expirés						Warrants exercised
Frais d'émission d'actions						Share issuance expenses
Solde au 31 Décembre 2014	7 699 754	26 679	1 017 711	(6 251 275)	2 492 869	Balance as at December 31, 2014
Solde au 30 septembre 2013	7 633 457	26 679	968 250	(3 954 717)	4 673 669	Balance as at September 2013
Résultat net et résultat global				(122 821)	(122 821)	Loss and comprehensive loss
Émission d'actions - accréditives	49 723				49 723	Option granted under the plan
Options exercées dans le cadre du régime						Options exercised under the plan
Bons de souscription expirés						Warrants expired
Émission d'actions						Shares issuance
Frais d'émission d'actions				(2 031)	(2 031)	Share issuance expenses
Solde au 31 Décembre 2013	7 683 180	26 679	968 250	4 079 569	4 598 540	Balance as at December 31, 2013

AXE EXPLORATION INC.

**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
TRIMESTRES CLOS LES 31 DÉCEMBRE**

**STATEMENTS OF CASH FLOWS
QUARTERS ENDED DECEMBER 31**

	2014	/	2013	
	\$		\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(92 247)		(122 821)	Net and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :				Items not involving cash:
Rémunération et paiements à base d'actions	-		-	Share-based compensation
Dévaluation de propriétés minières	-		-	Writedown of mining properties
Dévaluation de frais d'exploration reportés	-		-	Writedown of deferred exploration expenses
Amortissement des immobilisations corporelles	1 460		7 559	Amortization of property, plant and equipment
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés	-		-	Deferred income and mining taxes
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	<u>(6 273)</u>		<u>143 261</u>	Net change in non-cash operating working capital items (Note 11)
	<u>(97 060)</u>		<u>27 999</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Avance à une société apparentée	-		33 268	Deposit for exploration expenses to a related company
Dépôts à terme	-		300 000	Term deposits
Placements temporaires	-		-	Temporary investments
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	-		-	Tax credit and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	47 554		(55 942)	Cash reserved for exploration and evaluation
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 050)		(59 629)	Acquisition of property, plant and equipment
Acquisition propriétés minières	-		-	Acquisition of mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	<u>(60 911)</u>		<u>(158 063)</u>	Exploration and evaluation expenses
	<u>(15 407)</u>		<u>59 634</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Capital action				Capital stock
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscription	-		116 020	Cash inflow relating to capital stock and warrant
Bon de souscription	-		-	Warrants
Frais d'émission d'actions	<u>-</u>		<u>(2 031)</u>	Share issuance expenses
	<u>-</u>		<u>113 989</u>	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(112 467)		201 622	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	<u>568 893</u>		<u>249 932</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	<u><u>456 426</u></u>		<u><u>451 554</u></u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

La trésorerie et équivalents de trésorerie est composé de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consists of cash.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Axe Exploration Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole AXQ. Le siège social de la Société est situé au 255 Boulevard Curé-Labelle, suite 204, Laval (Québec), Canada, H7L 2Z9. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Axe Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Business Canadian Company's Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol AXQ. The address of the Company's headquarters and registered office is 255 Boulevard Curé-Labelle, Suite 204, Laval (Quebec), Canada, H7L 2Z9. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION
(suite)**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joint ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 février 2015.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)**

The accompanying unaudited interim financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on February 27, 2015.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires non audités d'Axe Exploration Inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB applicable à la préparation des états financiers intermédiaires, incluant IAS 34, information financière intermédiaire. Les états financiers intermédiaires non audités devraient être lu en parallèle avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014, qui ont été préparés selon IFRS, publiées par l'IASB.

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers intermédiaires.

Présentation des états financiers

Les états financiers ont été préparés conformément aux IFRS.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme et certificat de placement garanti auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Statement of Compliance

These unaudited interim financial statements of Axe Exploration Inc. have been prepared in accordance with IFRS, as issued by the IASB applicable to the preparation of interim financial statements, including IAS 34, Interim Financial Reporting. The unaudited interim financial statements should be read in conjunction with the Corporation's audited annual financial statements for the year ended September 30' 2014, which were prepared in accordance with IFRS as issued by the IASB.

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these interim financial statements.

Financial Statements

The financial statements were prepared in accordance with IFRS.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Temporary Investments

Temporary investments consist of term deposits and guaranteed investment certificate with financial institutions with maturities of more than three months when purchased.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 15% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognised as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources,
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognised.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and Evaluation Assets (continued)

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of a exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of a exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Property, Plant and Equipment (continued)

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has similar useful life using declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%

Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Instruments financiers (suite)

Financial Instruments (continued)

Prêts et créances

Loans and receivables

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

Autres passifs

Other liabilities

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et charges à payer, le dû à une société liée et le dû à un partenaire d'exploration sont classés comme autres passifs.

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner are classified as other liabilities.

Coûts de transaction

Transaction costs

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant le trimestre. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Flow-through Shares

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRS created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Fair Value of Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the quarter. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Deferred Income and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés (suite)

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Deferred Income and Mining Taxes (continued)

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. Deferred tax assets are reviewed at each reporting date and are reduced to the extent that it is no longer probable that the related tax benefit will be realized.

Segment disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses d'exploration nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses d'exploration. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses d'exploration nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses d'exploration. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Exploration and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for exploration expenditures requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

Exploration and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for exploration expenditures requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Éventualités

De par leur nature, les éventualités se confirment uniquement lorsqu'un ou plusieurs événements futurs incertains surviennent (ou non). L'évaluation des éventualités implique l'exercice significatif de jugement et d'estimations au sujet de l'issue d'événements futurs.

Paielement fondé sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures. La direction a posé des jugements significatifs et prudents en ce qui a trait à la mesure où il est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie des éléments d'actifs d'impôts différés.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Contingencies

By their nature, contingencies will only be confirmed when one or more uncertain future events occur (or fail to occur). The assessment of contingencies inherently involves the exercise of significant judgment and estimates of the outcome of future events.

Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees stock option is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of significant judgements and estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

Deferred Income and Mining Taxes

The Company uses the asset and liability method of accounting for deferred income and mining taxes. Under this method, deferred taxes are measured to consider future tax consequences. When preparing these estimates, management must interpret the laws substantively enacted, the economic and business conditions and corporate structure and taxation referred to determine what might be the impacts on the taxable income in future periods. Management made significant and prudent judgments in regard to the extent that it is more probable that sufficient taxable profit will be available to allow the use of benefit of all or part of deferred tax assets.

AXE EXPLORATION INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014**

3- Dépôt à terme	2014	2013	3- Term Deposit
	\$	\$	
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,70 %, échéant en décembre 2015 / Term deposit, bearing interest at 1.70%, maturing in December 2015	1 200 000	1 200 000	Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,68 %, échéant en décembre 2014 / Term deposit, bearing interest at 1.68%, maturing in December 2014
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1.44 %, échéant en avril 2015 / Term deposit, bearing interest at 1.44%, maturing in April 2014	338 000	338 000	Certificat de placement garanti, portant intérêt au taux de 1 %, échéant en février 2014 / Guaranteed investment certificate, bearing interest at 1%, maturing in February 2014
	-	513 598	Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,63 %, échéant en avril 2014 / Term deposit, bearing interest at 1.63%, maturing in April 2014
	<u>1 538 000</u>	<u>2 051 598</u>	

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Terrains/ Lands	Immeuble/ Building	Matériel roulant / Rolling stock	Mobilier et équipement d'exploration /Furnitures Exploration Equipment	Matériel informatique / Computer equipment	Total
Coût / Cost						
Solde au 30 septembre 2014 / Balance as at September 30, 2014	45 563	52 997	-	15 957	1 650	116 167
Acquisition					2 050	2 050
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	45 563	52 997	-	15 957	3 700	118 217
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization						
Solde au 30 septembre 2014 / Balance as at September 30, 2014	-	6 032	-	11 578	1 650	19 260
Amortissement / Amortization	-	662	-	798	-	1 460
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	-	6 694	-	12 376	1 650	20 720
Valeur nette comptable / Net book Value						
Solde au 30 septembre 2014 / Balance as at September 30, 2014	45 563	46 965	--	4 379	-	96 907
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	45 563	46 303	-	3 581	2 050	97 497

AXE EXPLORATION INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 décembre 2014/ December 31, 2014	30 septembre 2014/ September 30, 2014	
	\$	\$	
Propriétés minières	56 000	56 000	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	387 048	326 137	Exploration and evaluation expenses
	<u>443 048</u>	<u>382 137</u>	

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 30 septembre 2014 Balance as at September 30, 2014	Augmentation Addition	Solde au 31 décembre 2014 Balance as at December 31, 2014
			\$		\$
Propriétés / Properties					
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	-	-	-
Commandant(100 %)	2 %	Le Barroys	-	-	-
Commandant Extension(100%)	2 %	Le Barroys	-	-	-
Gold Peak (100 %)	2 %	Aiguebelle	56 000		56 000
			<u>56 000</u>	-	<u>56 000</u>

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 30 septembre 2014 Balance as at September 30, 2014	Augmentation / Addition	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts miniers / Mining tax credit adjustment	Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Destorbelle	-	-	-	-	-
Commandant	-	-	-	-	-
Gold Peak	326 137	60 911	-	-	387 048
	<u>326 137</u>	<u>60 911</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>387 048</u>

AXE EXPLORATION INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014**

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite) **5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**

Pour les trimestres clos les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the quarter ended as at December 31, 2014 and December 31, 2013, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2014	2013	
	\$	\$	
Forage	-	-	Drilling
Analyse	699	2 842	Analysis
Main-d'œuvre logistique	28 227	11 503	Logistic Labor
Gestion des travaux	6 210	20 084	Work managment
Frais généraux d'exploration	17 995	7 101	General exploration expenses
Supervision en sous-traitance	-		Subcontracted supervision
Géophysique	-	85 000	Geophysics
Géologie	7 780	31 533	Geology
	60 911	158 063	
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	-	-	Tax credit related to resources and mining tax credit
Ajustement de crédit d'impôts miniers	-	-	Mining tax credit adjustment
Dévaluation de frais d'exploration reportés	-	-	Writedown of deferred exploration expenses
	60 911	158 063	
Solde au début	326 137	1 827 489	Balance, beginning of year
Solde à la fin	387 048	1 985 552	Balance, end of year

6- FACILITÉ DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit par carte de crédit pour un montant maximum de 25 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 %. Ce crédit demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la Société respectera ses engagements. Au 31 décembre 2014, la Société dispose d'un montant inutilisé de 24 927 \$. Le solde de la ligne de crédit est présenté dans les crédateurs et charges à payer.

6- CREDIT FACILITY

The Company has a credit line by credit card for a maximum amount of \$25,000. The credit line bears interest at 19.99%. This credit is available as long as the Company respects its commitments. As at December 31, 2014, the unused amount is \$24,927. The balance of the credit line is presented with accounts payable and accrued liabilities.

AXE EXPLORATION INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014**

7- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé
Nombre illimité et sans valeur nominale
Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries.

7- CAPITAL STOCK

Authorized
Unlimited number and without par value
Class "A" shares, voting and participating

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie.

Les mouvements dans le capital-social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit :
/ Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

	31 décembre 2014/ December 31, 2014		30 septembre 2014/ September 30, 2014		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	55 557 445	7 683 180	53 900 017	7 633 456	Balance, beginning of year
Émission d'unités accréditatives	-	-	1 657 428	49 724	Issuance of flow-trough units
Bons de souscription exercés	-	-	-	-	Exercised warrants
Options exercées	-	-	-	-	Exercised options
Solde à la fin	<u>55 557 445</u>	<u>7 683 180</u>	<u>55 557 445</u>	<u>7 683 180</u>	Balance, end of year

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 9 249 633 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Share Purchase Options

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 9,249,633 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans.

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years.

During the year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option.

Changes in Company share purchase options were as follows :

	31 décembre 2014/ December 31, 2014		30 septembre 2014/ September 30, 2014		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	3 395 000	0,09	2 555 000	0,12	Balance, beginning of year
Octroyées	-		1 265 000	0,05	Granted
Renoncées	-		(250 000)	0,14	Forfeited
Expirées	<u>150 000</u>		<u>(175 000)</u>	0,10	Expired
Solde à la fin	<u>3 245 000</u>	0,09	<u>3 395 000</u>	0,09	Balance, end of year
Options exerçables au 31 décembre 2014	<u>3 245 000</u>	0,09	<u>3 395 000</u>	0,09	Options exercisable , as at Septembre 30, 2014

AXE EXPLORATION INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014**

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

The following tables summarize the information relating to the share purchase options granted under the plan.

**Options en circulation
au 31 décembre 2014
Options Outstanding
as at December 31, 2014**

780 000
1 200 000
1 265 000
3 245 000

Date d'échéance/Expiry date

6 avril 2021 / April 6, 2021
28 mars 2023/ March 28, 2023
22 janvier 2024/ January 22, 2024

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,145
0,10
0,05

**Options en circulation
au 30 Septembre 2014
Options Outstanding
as at September 30, 2014**

150 000
780 000
1 200 000
1 265 000
3 395 000

Date d'échéance/Expiry date

20 octobre 2014 / October 20,2014
6 avril 2021 / April 6, 2021
28 mars 2023/ March 28, 2023
22 janvier 2024/ January 22, 2024

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,10
0,145
0,10
0,05

AXE EXPLORATION INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2014, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 3 années, taux d'intérêt sans risque de 1,20 %, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 122 %.

De plus, les autorités réglementaires ainsi que tous les détenteurs des bons de souscription en circulation ont acceptés la demande de la société de diminuer le prix d'exercice des bons de souscription de 0.10 \$ à 0.05\$.

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Warrants

During the quarter ended December 31, 2014, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 3 years, risk-free interest rate of 1.20%, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 122%.

Furthermore regulatory authorities as well as all holders of warrants outstanding have accepted the request of the company to reduce the exercise price of the warrants price of \$ 0.10 to \$0.05.

Changes in Company warrants were as follows :

	31 décembre 2014/ December 31, 2014		30 septembre 2014/ September 30, 2014		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	2 320 000	0.05	2 320 000	0.10	Balance, beginning of year
Octroyés	-	-	-	-	Granted
Exercés	-	-	-	-	Exercised
Expirés	-	-	-	-	Expired
Solde à la fin	<u>2 320 000</u>	0.05	<u>2 320 000</u>	0.05	Balance, end of year
Bons de souscription exercçables à la fin de l'exercice	<u>2 320 000</u>	0.05	<u>2 320 000</u>	0.05	Warrants exercisable at the end of the year
		2014		2013	
		\$		\$	

La moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés

The weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résumant l'information relative aux bons de souscription en circulation.

The following table summarizes the information relating to the warrants outstanding.

Bons de souscription en circulation au 31 décembre 2014 / Warrants Outstanding as at December 31, 2014	Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
2 320 000	0.05\$	Décembre 2015/ December 2015

AXE EXPLORATION INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2014**

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a confié, en vertu d'un contrat de gestion en date du 17 octobre 2007, la supervision de ses travaux d'exploration à la société Ressources Lutsvisky Inc., une société privée détenue en propriété exclusive par le président et chef de la direction de la Société.

En vertu du contrat de gestion, Ressources Lutsvisky Inc. recevra de la Société une indemnité maximale de quinze pour cent (15 %) des frais encourus en sous-traitance durant la réalisation des programmes d'exploration. La Société pourra, unilatéralement, résilier le contrat de gestion. La Société sera alors tenue de payer à Ressources Lutsvisky Inc. à la date de résiliation un montant égal à 15 % du montant du programme de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, se terminant le 31 décembre de la troisième année après la date de résiliation du contrat de gestion, le tout sous réserve d'un montant global maximal de 211 300\$.

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours du trimestre.

	2014
	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation	47 609
Frais généraux d'administration	835
Honoraires des consultants	38 751

Au 31 décembre 2014 et 2013, le solde payable à Lutsvisky, respectivement de 35 169\$ et 94 751\$, est présenté distinctement à l'état de la situation financière.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

11- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

L'assemblée annuelle aura lieu le 26 mars 2015 à 11 h 00, à La Banque Laurentienne au 1 699 Blv. Le Corbusier, suite 100, Laval, Québec.

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Pursuant to a management contract dated October 17, 2007, the Corporation entrusted the supervision of its exploration works to Ressources Lutsvisky Inc., a private corporation wholly-owned by the President and CEO of the Corporation.

Under the management contract, Ressources Lutsvisky Inc. shall receive from the Corporation a maximum indemnity of fifteen percent (15%) of the subcontracting costs incurred during the completion of the exploration programs. The Corporation may, at its discretion, terminate the management contract. The Corporation will thus be liable to pay to Ressources Lutsvisky Inc. on the date of termination an amount equal to 15% of the amount of the program for the ongoing year and a penalty of 5% per year, ending on December 31 of the third year following the termination date of the management contract, all subject to a maximum aggregate amount of \$ 211,300.

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the quarter.

	2013	
	\$	
Exploration and evaluation expenses	158 063	
General administrative expenses	7 027	
Consultants fees	37 500	

As at December 31, 2014 and 2013, the balance owed to Lutsvisky, respectively \$35,169 and \$94,751, is presented distinctively at statement of financial position.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the transaction value, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

10- COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation used in the current year.

11- SUBSEQUENT EVENTS

The General meeting will be on March 26, 2015 at 11h00 a.m. at Laurentian Bank, 1 699 Le Corbusier Blvd, suite 100 Laval, Quebec.